

Extrait du Nice Premium

<http://www.nice-premium.com>

Rudy Salles imagine un stade des aiglons au Charles Ehrmann

- Politique -



Date de mise en ligne : mardi 28 novembre 2006

Nice Premium



Nice Première : Pourquoi faire une proposition de construction d'un nouveau stade aujourd'hui ?

Rudy Salles : Je vous rappelle que ce projet stagne depuis près de cinq ans. En effet, le premier projet initié par la Mairie était une reconstruction sur place, au Ray. Je m'y étais opposé à l'époque car je considérais qu'il présentait plusieurs inconvénients. Tout d'abord il venait remplacer le stade actuel dans un quartier passablement saturé. Cette situation s'est depuis lors aggravée puisque, avec la construction du tramway, le boulevard Gorbella est en partie neutralisé.

D'autre part, ce stade venait encore densifier un quartier qui est déjà très urbanisé et mériterait d'être au contraire « aéré ». Enfin, et c'est un problème majeur, pendant la durée des travaux, le stade devait être fermé et donc l'O.G.C.Nice devait s'expatrier pour jouer ce qui représentait un problème pour la survie même du club.

J'étais déjà intervenu à cette époque auprès du Maire de Nice pour lui faire part de ma contribution qui consistait à construire le nouveau stade à l'emplacement du Parc des Sports Charles Ehrmann. Mais le Maire m'avait répondu négativement en m'indiquant que la plaine du Var était une mauvaise idée et que le seul emplacement valable était le Ray ! Soit...

Ce sont finalement des affaires de corruption qui sont venues interrompre ce projet et qui ont amené la municipalité à s'orienter vers la plaine du Var. C'est alors que la Mairie a décidé de la construction d'un nouveau stade à Saint Isidore qui a échoué sur des écueils judiciaires, et je crains que ces problèmes ne soient pas terminés. On se retrouve donc aujourd'hui à la « case départ » sans stade et sans projet. C'est pourquoi il me semble normal d'apporter ma contribution.

NP : Vous proposez donc la construction du stade de football sur l'emplacement du stade Charles Ehrmann. Quels sont donc, selon vous, les avantages de ce projet par rapport à celui qu'avait la Mairie à Saint Isidore ?

RS : Les avantages sont nombreux. Tout d'abord on ne part pas d'un terrain nu mais d'un équipement existant. En effet, les accès routiers ainsi qu'une partie des parkings existent déjà. D'autre part, ce site est beaucoup plus près du centre ville et des moyens de transports. En effet, outre la sortie de l'autoroute Nice Saint Augustin, le stade Charles Ehrmann est tout près de la voie SNCF (gare de Saint Augustin) et surtout à proximité immédiate de la future gare multimodale et de la future arrivée du TGV.

Ainsi, ce stade pourra être directement desservi par le chemin de fer mais aussi par le tramway. J'ajoute que l'aéroport est également voisin ce qui dans le cadre de l'organisation de manifestations internationales représente un atout non négligeable.

NP : Comment pouvez-vous réaliser un stade à cet emplacement alors que la salle Nikaïa occupe un côté de

l'actuel stade Charles Ehrmann et donc vient « casser » son unité ?

RS : C'était une contrainte au départ qui est devenue un atout. Comme vous pourrez le constater sur les « photos simulations », le stade est construit dans le prolongement de la salle Nikaïa après que la pelouse ait été réorientée est-ouest au lieu de nord-sud actuellement. N'oublions pas que la salle Nikaïa a été conçue dès le départ pour pouvoir s'ouvrir sur le stade Charles Ehrmann afin de pouvoir organiser des méga concerts sur la pelouse. Ce concept a été conservé et je dirais même renforcé puisque désormais, grâce à un toit ouvrant, le stade peut se transformer en une immense salle de spectacle où tous les spectateurs pourront être abrités. Ceci constituerait une première en Europe et donc un atout considérable pour Nice qui renforcerait ainsi son image de ville pouvant accueillir de grandes manifestations.

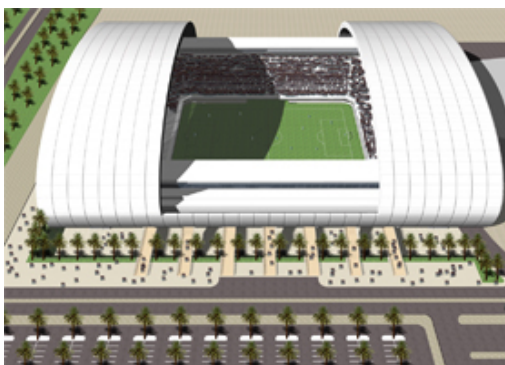
NP : Mais comment disposer de places de stade tout autour de la pelouse alors que la salle Nikaïa occuperait un côté ?

Tout d'abord la tribune supérieure serait en encorbellement de la scène extérieure de Nikaïa et donc ne gênerait pas l'utilisation du stade en configuration « concert ». D'autre part, pour ce qui concerne la tribune inférieure qui se situerait devant la scène de Nikaïa, il s'agit d'une tribune démontable qui disparaît lors des concerts et qui subsiste lors des matchs de foot. C'est donc une utilisation optimale de ces deux équipements qui peuvent fonctionner séparément ou ensemble. C'est un peu le concept « deux en un » qui est appliqué ici.

NP : Avec ce stade, que devient l'athlétisme ?

RS : Je tiens beaucoup à l'athlétisme car c'est une activité extrêmement importante et qui doit être encouragée. Je regrette d'ailleurs que Nice ait laissé partir la rencontre d'athlétisme Nikaïa qui a été reprise par Monaco. Pour autant nous devons donner aux athlètes des installations dignes de ce nom. Pour moi, deux possibilités s'offrent à nous : soit à Saint Isidore, soit à Nice Nord. Le site de Saint Isidore qui devait accueillir le stade redevient libre de tout équipement. On peut très bien imaginer y aménager des équipements sportifs. Mais pour moi il y a un site encore plus séduisant car en pleine ville, c'est l'emplacement du stade du Ray. En effet, je considère qu'il faut profiter de l'opportunité du transfert du stade pour faire du Ray un « parc des sports de Nice Nord ».

Dans une ville de près de 400.000 habitants, il serait normal que les installations sportives ne soient pas toutes concentrées à l'ouest mais puissent aussi se trouver dans d'autres secteurs. Nice Nord et pourquoi pas demain Nice Est devraient pouvoir les accueillir. Pour moi le Ray avec sa piscine au boulevard Comte de Falicon, ses terrains de grand jeu, une salle de sport et l'athlétisme pourrait ainsi devenir un superbe parc des sports. Imaginez demain ce que serait cet emplacement débarrassé des tribunes de béton gris et aménagé d'équipements sportifs de qualité. Le quartier mais également la ville auraient tout à y gagner.



NP : Revenons au nouveau stade que vous proposez. Pouvez-vous nous le décrire ?

RS : Ce sont d'abord 30.000 places assises couvertes, des loges, trois restaurants, 500 places de parkings réservées, des salles pouvant être aménagées pour des sports d'intérieur, 17 rampes d'accès, 12 ascenseurs pour l'accès des personnes à mobilité réduite. Ce sont aussi 7.500 places de stationnement publiques qui peuvent doubler si l'on retient l'option d'un niveau enterré. C'est enfin le toit ouvrant qui présente à mes yeux un double avantage : d'une part il permet une utilisation mixte (extérieure et intérieure) ; mais d'autre part, et c'est là un aspect « révolutionnaire », le toit peut disposer de capteurs solaires permettant à ce stade d'être un stade « écologique » produisant ainsi sa propre énergie. Dans notre région où l'ensoleillement est important mais où l'énergie solaire est très peu utilisée, cette initiative me semble tout à fait exemplaire.

NP : Quel en est le chiffrage financier ?

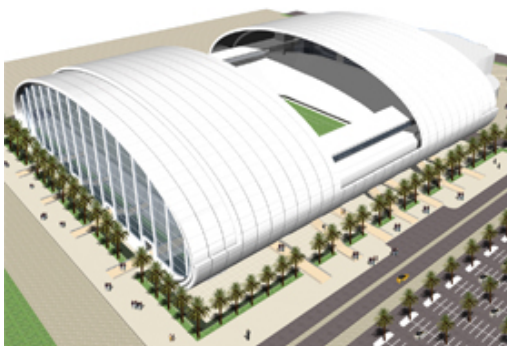
RS : Il se situe aux environs de 35 millions d'euros soit entre 1/3 et 40% du prix du stade qui était prévu à Saint Isidore. L'économie est notable.

NP : Seriez-vous favorable à un partenariat public/privé tel qu'il était envisagé à Saint Isidore ?

RS : Je n'y ai jamais été favorable. J'ai toujours dit que ce principe était intéressant pour aller très vite mais qu'il était aléatoire pour le long terme. En effet, une société privée est là pour faire des affaires. Ainsi, si la rentabilité du stade n'est pas à la hauteur de ses espérances, la société privée aura une alternative : soit organiser des manifestations dans le stade qui risquent de faire concurrence à d'autres équipements de la ville (je pense à Nikaïa ou à Acropolis) avec les conséquences néfastes que cela peut avoir pour ces derniers. Soit, la société privée se retournera vers la ville en lui demandant de combler les déficits notamment pas des garanties de recettes. A la fin du compte cela risque de coûter plus cher au contribuable. J'ajoute que pour moi la ville doit pouvoir être maître de son stade car c'est un équipement public majeur.

NP : Mais alors qui financerait ce projet ?

RS : La ville bien sûr mais j'estime que compte tenu de l'importance de cet équipement des partenariats devraient se nouer entre plusieurs collectivités locales. La CANCA en premier lieu puisque c'est cette collectivité qui bénéficierait directement de cette installation. Mais je pense aussi au Conseil Général car le nouveau stade aura une dimension départementale, régionale, nationale et même internationale. Je ne serais pas choqué que la Région finance également une partie de ce projet.



NP : Dans le contexte pré électoral, ne craignez-vous pas que le Maire de Nice ne donne pas suite à votre proposition ?

RS : Ce serait dommage car ce projet est mis à disposition de la ville. Je souhaite que cette proposition soit examinée comme l'ensemble des autres et que le choix de la ville soit fait dans la plus totale transparence. Ceci est indispensable car c'est de l'argent des contribuables dont il s'agit. En revanche si la ville de Nice décidait de

l'examiner voire de le retenir, je féliciterai le Maire. Il faut savoir faire preuve d'objectivité et d'ouverture d'esprit quand l'intérêt général est en jeu.

NP : Enfin, quel nom porterait ce stade ?

RS : J'ai proposé « le stade des Aiglons, Charles Ehrmann ». Cette appellation a reçu le soutien à l'unanimité de l'association OGCNice. J'ai cru comprendre en lisant Nice Première que même madame Peyrat était convaincue par ce nom. Alors je maintiens cette appellation car je la trouve correspondre à la fois aux symboles de Nice, du club et de la jeunesse Niçoise. Un nom qui sonne bien à l'oreille. Bref un nom qui rassemble.